

# COMPTE RENDU

-

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2016 – 19h15

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD - Maire, Thierry RANGONE – 1<sup>er</sup> Adjoint, Laurent VERNAZ – 2<sup>ème</sup> adjoint, Sandrine POIGNET – 3<sup>ème</sup> adjointe, Sandra BOULAIS, 4<sup>ème</sup> adjointe, Claudine AMOUDRY, Nathalie BIBOLLET, Noël CADET, Daniel CHARVAZ, Christian COMBAZ, Alain FINA, Claire FLEUTOT, Isabelle MORLOT, Aurore MINISTROT, Dominique NOYEAU, Stéphanie SANCHEZ, Carole VASCHALDE

Absents excusés : Christel GACHON (pouvoir à Carole VASCHALDE), Jean RONZATTI

Secrétaire de séance : Laurent VERNAZ

Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, secrétaire général de la Mairie

Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la réunion du 22 mars 2016, approuvé à l'unanimité.

Laurent VERNAZ est désigné en qualité de secrétaire de séance.

### Communication du Maire

En vertu des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal par délibération du 28 mars 2014, Monsieur Le Maire fait part de la signature :

- d'un devis avec l'entreprise DELEANI TP pour la réfection du mur de séparation entre le bâtiment des services techniques et la propriété voisine pour un montant de 18 422.50 € TTC
- d'un avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre avec Cythelia pour la rénovation énergétique de bâtiments communaux, portant le montant des honoraires à 53 921 € HT, soit 64 705.20 € TTC, hausse importante liée à la reprise complète de la charpente suite aux études effectuées après l'attribution du marché initial (montant de 24 816 € HT, soit 29 779.20 € TTC).

## VIE ASSOCIATIVE

### Attribution des subventions exceptionnelles 2016

*Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Sandrine POIGNET*

Monsieur le Maire et Sandrine POIGNET rappellent la possibilité offerte aux associations de disposer du « coup de pouce associatif », correspondant à des subventions exceptionnelles (enveloppe 2016 : 2 395 €)

Sandrine POIGNET fait part de la demande d'aide financière de 200 € de la compagnie de Théâtre du Gélohann, dans le cadre de l'organisation d'un spectacle regroupant également Danse à la Clé et l'Harmonie de Grésy en juin 2016.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention de 200 € à la compagnie de Théâtre du Gélohann.

## PERSONNEL

### Point sur les emplois d'été 2016

*Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Laurent VERNAZ*

Laurent VERNAZ expose le recrutement de jeunes pour des emplois durant l'été 2016, en indiquant que comme en 2015, 7 jeunes seront embauchés entre mai et août 2016, durant 3 semaines chacun en moyenne.

Cinq garçons et deux filles renforceront l'équipe des services techniques et il rappelle que la Commune accepte les candidatures à partir de 16 ans et qu'il est préférable de les déposer en début d'année civile.

## **Renforcement de l'équipe en charge du service de restauration scolaire**

*Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Laurent VERNAZ*

Monsieur Le Maire et Laurent VERNAZ rappellent qu'en mars et avril, un test a été effectué en renforçant l'équipe de la cantine par la présence d'un agent supplémentaire de 11h25 à 13h20 afin d'aider à récupérer les enfants de l'élémentaire, à faire le service et accentuer la surveillance durant le repas et après le repas.

Cela ayant été très concluant, les heures de l'agent seront définitivement affectées au service de restauration scolaire.

Toutefois, Jean-Paul GIRARD et Sandrine POIGNET indiquent que lors des conseils d'école, des remontées négatives sont apparues tant sur l'organisation de ce service que sur le bruit. Des échanges avec les agents ont permis de démontrer que les faits indiqués étaient erronés, soumis à l'unique interprétation d'enfants dont l'attitude est souvent loin d'être irréprochable.

Monsieur le Maire propose d'établir un courrier à destination des parents pour faire un point sur l'organisation de la cantine, en indiquant qu'un renfort était mis en place pour améliorer l'accueil de leurs enfants.

Laurent VERNAZ demande que soit indiqué que le coût supplémentaire de cet agent ne serait pas répercuté sur le prix du repas.

## **TRAVAUX**

### **Rénovation énergétique de bâtiments communaux : avancement du projet**

*Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Thierry RANGONE*

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE indiquent que la consultation en vue de l'attribution des marchés publics pour la rénovation énergétique de l'école maternelle, la salle polyvalente et le gymnase des Coquelicots a été lancée le 25 avril pour une remise et ouverture des offres, le mercredi 18 mai.

Le démarrage est prévu le 4 juillet 2016.

Monsieur le Maire indique que l'Inspecteur de l'Education Nationale n'avait pas répondu positivement à la demande de fermeture anticipée de l'école maternelle (2 jours avant la fin officielle, afin de finaliser le déménagement) car cela n'était pas de sa compétence. Il conviendra d'adresser la même demande à l'Inspecteur d'Académie.

Les élus déterminent en réunion les futurs coloris de l'école, à dominante jaune et rouge.

### **Travaux divers**

➤ **Mur des services techniques avec création de box**

Monsieur le Maire indique que les travaux de réfection du mur de séparation entre les services techniques et la propriété voisine ont démarré et qu'il serait l'occasion de créer des box de stockage pour les différents déchets.

Les élus, au vu du coût de la création de ces box, demandent que soient étudiées d'autres possibilités techniques.

➤ **Monsieur le Maire indique que l'opération d'abattage des tilleuls, situés dans la rue des Tilleuls, s'est conclu avec le grignotage des souches (1 656 € TTC) et la reprise en enrobé à l'emplacement des arbres (2 000 € TTC). Cela permet d'améliorer sensiblement l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de réduire les nuisances apportées au voisinage.**

Isabelle MORLOT indique avoir eu beaucoup d'échos positifs sur ces travaux.

## **URBANISME**

### **Point sur la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme**

*Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Thierry RANGONE*

Concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE font part de la poursuite de l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) avec l'établissement des zones constructibles du futur PLU. Il est convenu que ce document, très important, soit adopté en mai ou juin par le Conseil Municipal.

## Point sur un litige lié à une autorisation d'urbanisme, rue du Gros Chêne

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Thierry RANGONE

Monsieur le Maire fait part d'un recours gracieux déposé contre un permis de construire délivré à Monsieur DELAVIGNE pour l'édification d'un hangar sur sa parcelle. Il indique qu'une étude des arguments avancés par l'avocat des requérants ne justifiait pas le retrait de cette autorisation d'urbanisme.

Il souligne toutefois que le pétitionnaire s'est engagé à déposer un permis de démolir pour la création de son hangar qu'il n'avait pas préalablement déclaré.

## Dénomination d'une voie privée, rue de Ravoire

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de dénommer une voie privée, qui constitue le lotissement Pré René, jouxtant la rue de Ravoire.

Après échanges, à l'unanimité, le Conseil Municipal dénomme cette voie privée « Impasse du Pré René ».

Dans la continuité, il est proposé de donner un nom à un autre lotissement en cours de création, dans la rue de Ravoire.

Après échanges, à l'unanimité, le Conseil Municipal dénomme ce futur lotissement « Le Clos Fleuri » et la voie privée « Impasse du Clos Fleuri ».

## ANIMATIONS

### Point sur les manifestations de l'été 2016

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Sandra BOULAIS

Monsieur le Maire, Jean-Paul GIRARD, et Sandra BOULAIS, Adjointe aux Animations, font un point sur les prochaines animations de 2016.

Sandra BOULAIS indique qu'il est envisagé de faire une journée de randonnée au Fort de Tamié, en septembre, et non dans le cadre de VILLAGE EN FETE qui aura lieu le dimanche 3 juillet 2016.

Concernant l'arrivée du Père Noël en décembre, la commission a retenu la proposition de création artistique de personnages ou de compositions de l'atelier FABRIK A DOMI.

Pour sa part, sur l'organisation d'Octobre Rose, Claudine AMOUDRY indique avoir rencontré la section albertvilloise de la Ligue contre le cancer afin de préparer cet événement. L'idée d'une conférence sur les droits des patients a été évoquée.

## QUESTIONS DIVERSES

### Compte rendu des délégués des communes sur le fonctionnement des différents syndicats

Les délégués des différents EPCI, dont la commune est membre, évoquent les dossiers en cours.

#### **SIRS DE FRONTENEX (Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire)**

Nathalie BIBOLLET indique que les inscriptions aux transports scolaires 2016/2017 ont démarré et se font par le biais du site internet du Conseil Général : [www.savoie.fr](http://www.savoie.fr).

Les tarifs des inscriptions restent inchangés à ceux de l'an passé (entre 40 € et 140 €).

#### **SIERSS DE FRONTENEX (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisations Sanitaires et Sociales)**

Laurent VERNAZ indique que le projet de l'EHPAD a reçu un avis très favorable de la part de l'Agence Régionale de Santé, qui devrait donner son autorisation pour la concrétisation de l'opération.

#### **SI DU FORT DE TAMIE (Syndicat Intercommunal du Fort de Tamié)**

Sandra BOULAIS indique que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ne prévoit plus la dissolution en 2017 du syndicat. La demande formulée par la Commune de modifier les critères de répartition des charges devra donc être étudiée de nouveau avec attention.

## ***SI DES EAUX DU FAYET***

Jean-Paul GIRARD indiquent que les travaux de restructuration des réseaux du syndicat réalisés par l'entreprise PETAVIT ont démarré sur Saint Vital et Cléry, et se poursuivront sur Verrens Arvey.

### ***Divers***

- Jean-Paul GIRARD indique que des travaux vont être réalisés, rue du Chemin Vieux, par les consorts BIGUET-MERMET, afin de créer un parking pour leur habitation. Il souligne qu'il serait intéressant pour la Commune d'acquérir une partie de la parcelle en vue d'agrandir la route et surtout de prévoir la création d'un trottoir sur le côté opposé.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la poursuite de cette opération.

- Monsieur Le Maire indique avoir rencontré ce jour les forains du marché, dont le nombre s'est réduit ces dernières semaines.

Il leur a proposé de faire un test en déménageant sur le parking à proximité de l'immeuble « Le Grand Roc », ce qui leur a semblé intéressant. Un nouveau primeur devrait également rejoindre le marché.

- Isabelle MORLOT indique qu'il est nécessaire de réparer le banc vers la Poste et qu'elle a été interpellée par un riverain de la rue de la Gare sur de nouvelles nuisances issues de la maison qui avait brûlée il y a quelques années.

- Jean-Paul GIRARD rappelle la cérémonie du 8 mai à 10h15 à la Stèle du Pont et à 10h30 à l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h45.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 27 mai 2016 à 19h15.**

**Le Maire, Jean-Paul GIRARD**